



LES ARCHERS CHALLANDAIS

et

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter au



Championnat Régional 18 m Jeunes

Le 04 février 2024

Horaires Indicatifs :

08h30	Ouverture du greffe
09h00	Inspection du matériel
09h15	Echauffement de 3 volées
Fin d'échauffement	Début des tirs
	Pause 1 heure
17h00	Remise des récompenses

Important :

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence. (pour les mineurs numéro de téléphone obligatoire des responsables légaux).

Salle chauffée

Tenue obligatoire : selon le règlement FFTA et chaussures de sport, style tennis, pour la compétition et les podiums.

Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: <http://www.arc-paysdelaloire.fr>

Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

Inscriptions :

Les inscriptions doivent être réalisées sur le site Yapla (lien sur le site du Comité régional).

Informations :

Restauration sur place : Sandwichs et viennoiseries... Attention, il est interdit de manger dans la salle, un barnum sera installé à l'extérieur pour les repas.

Lieu :

La compétition se déroulera :

Complexe Pierre de Coubertin

16 rue Pierre de Coubertin

85300 CHALLANS

06 52 44 49 11

GPS : Lat -1.73642000 Long : 46.50253000

Récompenses :

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagements :

7 € par archer

Modalités :

Blasons suivant réglementation FFTA

Qualifications :

Rythme de tir en AB/CD ou ABC

en fonction du nombre de participants

2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoires et finales :

Suivant réglementation FFTA